



# BUDGET 2019

## CHERS CONCITOYENS,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le budget 2019 de la Ville de Candiac. Adopté lors de la séance extraordinaire du 3 décembre, il s'établit à 47 260 000 \$, soit une augmentation de 8,5 % comparativement à celui de 2018. Cette augmentation tient notamment compte du nouveau rôle triennal d'évaluation qui sera en vigueur pour les années 2019, 2020 et 2021 ainsi que des revenus liés aux nombreux développements résidentiels. Comme vous pourrez le constater par la multitude de projets, l'effervescence de Candiac n'a certes pas encore atteint son point culminant. Les prochaines années seront marquées par des projets novateurs et inspirants, faisant de notre ville un exemple régional et même national.

Sachez que cet exercice rigoureux qu'est l'établissement de notre budget annuel découle d'une analyse minutieuse visant l'optimisation de tous nos mécanismes de gestion dans l'objectif d'atteindre une variation pertinente de la taxe foncière. Le budget 2019 tient aussi compte de la planification stratégique et ce, tout en maintenant nos services offerts de qualité supérieure.



## NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière a été déposé pour les années 2019, 2020 et 2021. L'évaluation moyenne d'une maison passe ainsi de 398 700 \$ à 413 200 \$. Toutefois, afin de limiter l'augmentation des taxes malgré une hausse de l'évaluation des maisons, nous avons révisé à la baisse le taux d'imposition 2019 à 0,6455 \$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement au taux de 2018 de 0,6529 \$. L'augmentation pour un immeuble résidentiel de valeur moyenne est ainsi de 2,08 %. Cela signifie que 75 % des propriétaires de résidences verront leur compte de taxes diminuer ou subir une hausse inférieure à 200 \$ en 2019.

Les défis et enjeux auxquels nous faisons face demeurent nombreux, mais notre priorité reste : une planification réaliste qui nous permet d'offrir la meilleure qualité de services à nos citoyens tout en respectant leur capacité de payer.

## À L'AVENIR DE CANDIAC – VISION 2033

Le 27 novembre, lors d'une soirée citoyenne, j'ai eu l'honneur de présenter à plus de 200 Candiacois notre *Plan stratégique de développement 2018-2033*. Basée sur le travail rigoureux qui avait été effectué dans le cadre de la planification stratégique de 2014, et en cohérence avec les 17 objectifs de développement durable établis par les Nations Unies, cette réflexion, bonifiée par le conseil et nos gestionnaires, est donc une mise à jour visant à concrétiser l'horizon 2033. Ce plan aspire non seulement à garantir le maintien de la qualité de vie offerte à nos résidents, mais il est aussi une réponse à notre engagement à penser le « Candiac de demain » différemment. Avec la réalité des changements climatiques et des avancées technologiques d'aujourd'hui, il est de notre devoir de construire, bâtir et se développer intelligemment. L'avenir des générations futures est ainsi au cœur de la Vision 2033.

## AU RAYONNEMENT DE NOS PROJETS

Ayant été reconnue comme la ville détenant le plus grand indice de vitalité économique de la couronne Sud et se classant au 8<sup>e</sup> rang au niveau provincial, Candiac n'a jamais été aussi attrayante. Nos réalisations des dernières années font certes parler de nous. Sachez que ce n'est qu'un début, puisque comme vous pourrez le constater à la page suivante, le programme triennal d'immobilisation (PTI) regorge de projets inspirants. Certains nous tiennent particulièrement à cœur et sont très attendus de la part des Candiacois. Pensons notamment à la construction d'un centre aquatique, d'un écocentre ainsi qu'au réaménagement du boulevard Montcalm Nord en un véritable axe urbain sécuritaire misant sur le transport actif. Ces projets ne passeront certainement pas inaperçus, tout comme la mise sur pied de notre centre d'innovation qui permettra d'attirer de nouvelles initiatives dans un lieu de partage des connaissances et du savoir-faire.

Il est bien entendu que la Ville reste à l'affût de tous les programmes de subventions disponibles. Nos démarches afin d'obtenir un soutien financier de divers paliers gouvernementaux continuent de s'exercer avec autant de rigueur pour permettre la mise en œuvre de nos projets.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous nos employés municipaux pour leur dévouement et leur implication. C'est grâce à leur contribution que toutes ces réalisations permettent à Candiac d'être une ville renommée pour sa qualité de vie.

En terminant, en mon nom et en celui de tous les membres du conseil municipal, permettez-moi de vous offrir mes meilleurs vœux pour l'année 2019. Que celle-ci soit à la hauteur de vos attentes et ambitions.

Le maire,

Normand Dyotte

# CHARGE FISCALE MOYENNE 2019

POUR UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL D'UNE VALEUR MOYENNE

BUDGET 2019

BUDGET 2018

## ÉVALUATION D'UNE RÉSIDENCE MOYENNE D'UN LOGEMENT

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement .....	413 200 \$	398 700 \$
Taxe foncière générale – taux du 100 \$ d'évaluation .....	0,6455 \$	0,6529 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée .....	2 667 \$	2 603 \$
Augmentation de la taxe foncière .....	(2,46 %) 64 \$	(2,25 %) 57 \$

## COMPENSATIONS ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX RÉSIDENTIELS

(MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT)

Eau .....	170 \$	170 \$
Eau – piscine .....	50 \$	50 \$
Matières résiduelles .....	260 \$	260 \$

<b>Total des tarifs pour une résidence d'un logement .....</b>	<b>480 \$</b>	<b>480 \$</b>
--	---------------	---------------

## CHARGE FISCALE MOYENNE

(pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales).....	<b>3 147 \$</b>	<b>3 083 \$</b>
--	-----------------	-----------------

<b>AUGMENTATION ANNUELLE .....</b>	<b>(2,08 %) 64 \$</b>	<b>(1,88 %) 57 \$</b>
------------------------------------	-----------------------	-----------------------

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)

## POUR 2019, VOICI LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Le PTI est un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années. Il s'agit d'un plan d'investissement qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux.

Au cours des trois prochaines années, Candiac prévoit investir plus de 130 M \$ dont 21 M \$ en 2019. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Il est à noter que l'adoption du PTI confirme ainsi l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une obligation ou une garantie de réalisation. Certains projets sont aussi, par exemple, sous réserve d'approbation gouvernementale. Chacun devra d'abord être soumis au conseil municipal pour adoption.

### Infrastructures

- Réfection et pavage de différentes rues
- Amélioration de la sécurité à l'intersection du boulevard Saint-François-Xavier et de la 132
- Installation d'un nouveau panneau électronique de type entrée de ville
- Mise aux normes de l'usine de filtration d'eau
- Conversion à la DEL et ajout d'un système intelligent d'éclairage

### Projets de développement

- Aménagement des parcs et espaces verts du Square Candiac
- Mise en fonction d'un écocentre

### Bâtiments municipaux

- Aménagement d'un laboratoire de création et d'innovation à la bibliothèque

### Parcs et espaces verts

- Implantation de boucles cyclables et amélioration des bandes cyclables
- Aménagement du Sentier de la rivière de la Tortue et stabilisation des berges
- Construction d'une patinoire couverte et réfrigérée au parc Haendel et mise à niveau de celle au parc de Deauville
- Revitalisation du parc pour les planches à roulettes
- Aménagement du parc de la nature de Strasbourg
- Mise à niveau des jeux d'eau
- Réaménagement du parc Jasper

## NOTE

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement # 1422, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

**BUDGET 2019** est une publication du Service des communications et du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2019.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage : 8 500 copies

[www.candiac.ca](http://www.candiac.ca)

[finances@ville.candiac.qc.ca](mailto:finances@ville.candiac.qc.ca)

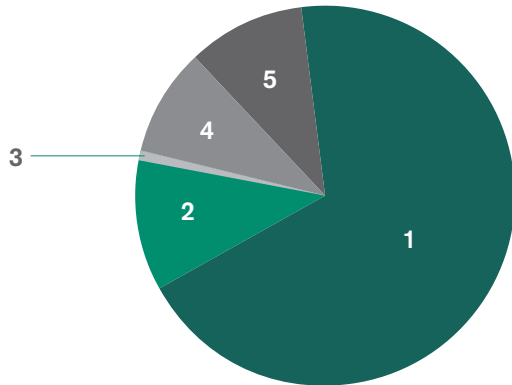
## REVENUS

1. Taxes sur la valeur foncière .....32 647 600 \$ ....69 %
2. Taxes sur une autre base .....4 723 100 \$ ....10 %

**Total des taxes : ..... 37 370 700 \$ — 79%**

3. Paiements tenant lieu de taxes .....361 000 \$ .....1 %
4. Services rendus aux organismes municipaux...4 463 100 \$ .....9 %
5. Autres revenus .....5 065 200 \$ ....11 %

**Total : ..... 47 260 000 \$ — 100%**



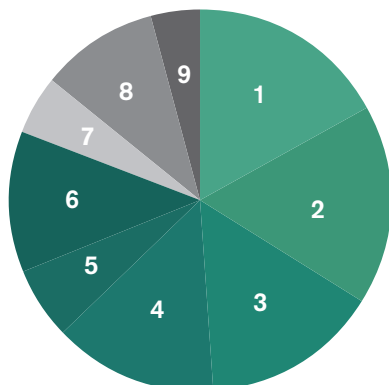
## DÉPENSES

1. Administration générale.....7 789 700 \$ ....17 %
2. Sécurité publique.....7 900 800 \$ ....17 %
3. Transport (travaux publics) .....7 022 400 \$ ....15 %
4. Hygiène du milieu.....6 834 200 \$ ....15 %
5. Aménagement, urbanisme et développement...2 598 000 \$ .....6 %
6. Loisirs et culture .....5 870 400 \$ ....13 %

**Total des services municipaux : .....38 015 500 \$ — 83%**

7. Service de la dette  
Frais de financement .....2 413 100 \$ .....5 %
8. Service de la dette  
Remboursement de la dette à long terme.....4 836 900 \$ ....10 %
9. Affectations  
(Fonds de roulement + affectations surplus).....1 994 500 \$ .....2 %

**Total : ..... 47 260 000 \$ — 100%**



## TAUX DE TAXES

TAUX DE TAXES FONCIÈRES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

2019

2018

Taux de base (résidentiel).....	0,6455 \$	0,6529 \$
Six logements et plus.....	0,6455 \$	0,6529 \$
Terrains vagues desservis.....	1,2910 \$	1,3058 \$
Commercial.....	2,0400 \$	2,0685 \$
Industriel.....	1,9900 \$	2,0266 \$
Agricole.....	0,6455 \$	0,6529 \$

## TARIFS EAU ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

2019

2018

### RÉSIDENTIEL

Eau – unifamiliale et condo.....	170 \$	170 \$
Eau – multifamiliale / logement.....	170 \$	170 \$
Eau – piscine.....	50 \$	50 \$
Matières résiduelles.....	260 \$	260 \$

### COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Eau/local (base + utilisation).....	170 \$	170 \$
-------------------------------------	--------	--------

## NOUVEAU RÔLE

### QUESTIONS SUR VOTRE ÉVALUATION FONCIÈRE ?

Sur votre compte de taxes, joint à ce dépliant, vous pouvez constater la nouvelle évaluation foncière de votre propriété, suite au nouveau rôle triennal 2019-2020-2021. Cette nouvelle valeur, fixée selon le marché au 1<sup>er</sup> juillet 2017, sert de base d'imposition pour les taxes foncières municipales et scolaires en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019. De plus, une distinction est faite entre la valeur de votre terrain et celle de votre bâtisse; il est possible que la valeur de votre terrain versus celle de votre résidence soit différente des rôles d'évaluation antérieurs. Cette variation est le résultat de l'application des principes d'évaluation déterminés par le gouvernement du Québec. Cette répartition est effectuée pour des considérations légales et n'a pas d'impact sur le calcul des taxes municipales. Votre attention doit porter sur la valeur globale de votre propriété puisque c'est elle qui sert au calcul de votre impôt foncier.

Si vous avez des questions sur la nouvelle évaluation de votre propriété, nous vous invitons à communiquer avec le Service des finances au 450 444-6000 ou à transmettre un courriel à [finances@ville.candiac.qc.ca](mailto:finances@ville.candiac.qc.ca)

## RÔLE D'ÉVALUATION... EN UN CLIC



Rendez-vous au [candiac.ca](http://candiac.ca) pour consulter le rôle d'évaluation, sous l'onglet *Services en ligne*.

# A WORD FROM THE MAYOR

## DEAR FELLOW CITIZENS,

On behalf of the Municipal Council, I am pleased to present you the City of Candiac's 2019 budget. During the city council meeting of December 3, the Council adopted a budget of \$47,260,000, an increase of 8.5% compared to 2018. This increase is most notably based on the new 2019–2020–2021 triennial assessment roll and the revenues from numerous residential developments. The next few years will be marked by innovative and inspiring projects that will continue to set an example for others, on the regional and even national fronts.

Establishing the annual budget is a meticulous analytical exercise aimed at optimizing our management processes with a view to ensuring relevant property tax variation. The 2019 budget also takes strategic planning into consideration and aims to ensure that we continue to offer services of the highest quality.

## NEW ASSESSMENT ROLL

The new triennial assessment roll was filed for 2019, 2020 and 2021. The average value of a house increased from \$398,700 to \$413,200. However, in order to counter the rise in property assessments, we have lowered the tax rate from \$0.6529 per \$100 of assessed value in 2018 to \$0.6455 for 2019. The increase for a residential building of average value is therefore 2.08%. This means that 2019 tax bills will be lowered for 75% of residential homeowners or increased by no more than \$200.

Our priority remains unchanged: realistic planning aimed at providing the best quality services to our citizens while respecting their ability to pay.

## CANDIAC'S FUTURE – VISION FOR 2033

On November 27, during a citizens' gathering, I had the honour of presenting our *2018–2033 Strategic Development Plan* to over 200 Candiac residents. Based on the rigorous work carried out as part of the 2014 strategic planning, and, consistent with the 17 sustainable development goals set by the United Nations, this Plan has been enhanced and updated by our Council and management in order to make the 2033 objectives achievable. This Plan will not only help maintain the quality of life we provide our residents, it is also a reflection of our commitment to re-thinking our vision of Candiac's future. With the reality of climate change and modern technological advances, it is our duty to build and develop our city intelligently, thereby keeping future generations at the heart of our 2033 Vision.

## NOTORIETY OF OUR PROJECTS

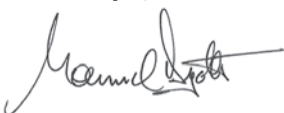
Our accomplishments over the last few years have clearly put us in the spotlight. And, this is just the start. As you can see on the previous pages, our three-year capital expenditure program features many inspiring projects, several of which hold a special place in our hearts. These include building both an aquatic centre and ecocentre, and transforming Montcalm Boulevard North into a safe urban hub focused on active transportation. Such projects will doubtless attract a great deal of attention as will our new innovation centre, which is sure to bring new initiatives.

The City also stays informed of the many grant programs available. We keep working hard to obtain financial support from all levels of government.

I would like to take this opportunity to sincerely thank our municipal employees for their dedication.

In closing, I join the Municipal Council in wishing you the very best for 2019!

The Mayor,



Normand Dytte

# INFORMATIONS À RETENIR

## QUAND DOIS-JE PAYER MES TAXES ?

### Pour un compte de taxes de 300 \$ ou moins

- Un seul versement : 7 février 2019

### Pour un compte de taxes de 301 \$ et plus

- 1<sup>er</sup> versement : le 7 février 2019
- 2<sup>e</sup> versement : le 6 juin 2019\*

\* Il n'y aura pas de rappel pour le 2<sup>e</sup> versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2<sup>e</sup> paiement de taxe ou de joindre au 1<sup>er</sup> paiement un chèque postdaté pour le 2<sup>e</sup> versement.

## COMMENT PUIS-JE PAYER MES TAXES ?

### Par votre institution bancaire

Au comptoir, au guichet automatique ou via le site Internet de votre institution. Pour chaque paiement, vous devez inscrire le numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

### Par la poste

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :  
Ville de Candiac  
a/s Service des finances  
100, boulevard Montcalm Nord  
Candiac, J5R 3L8

### En personne

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

### Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)  
Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h 00

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

### Par votre créancier hypothécaire

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

## QUE FAIRE SI J'AI DÉJÀ VENDU MA PROPRIÉTÉ ?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2018, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

## MES TAXES SONT-ELLES DÉDUCTIBLES D'IMPÔT ?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera émis.

